



Date limite d'envoi des exemplaires : vendredi 31 janvier 2025, le cachet de la poste, ou de la compagnie de livraison choisie, faisant foi

AUTEUR/AUTEURE			
NOM		PRÉNOM	
TÉLÉPHONE		COURRIEL	

- ✓ L'œuvre soumise doit avoir été écrite par un auteur ou une auteure résidant en Montérégie **et** membre en règle de l'Association des auteurs de la Montérégie au moment du dépôt.
- ✓ La réédition d'un titre paru antérieurement n'est pas admissible. Seule l'édition originale de l'œuvre sera acceptée.
- ✓ Pour chaque catégorie, le prix sera accordé **seulement** si l'AAM reçoit un minimum de sept (7) différents titres à soumettre au jury.

PRIX REMIS EN 2025 (CATÉGORIES)

- A. Prix Arlette-Cousture** (fiction adulte : roman, nouvelle, récit, conte)
Sont éligibles les titres parus entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 (prix annuel).
- B. Prix Rina-Lasnier** (œuvre de poésie: poèmes en vers ou en prose)
Sont éligibles les titres parus entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024 (prix bisannuel).
- C. Prix Philippe-Béha** (album jeunesse)
Sont éligibles les titres parus entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024 (prix bisannuel).

BOURSE REMISE À CHACUN DES RÉCIPENDAIRES : 1000 \$

ŒUVRE SOUMISE			
TITRE			
MAISON D'ÉDITION			
ANNÉE DE PARUTION		CATÉGORIE	A B C
SIGNATURE		DATE	

Nombre d'exemplaires du livre à joindre à l'envoi :

4

Par service de courrier (Postes Canada ou autre service de livraison de votre choix) :

Culture Montérégie, 1085, chemin du Coteau-Rouge, bureau 201, Longueuil (Québec) J4K1W7

Des retards dans le traitement du courrier peuvent survenir en raison de la récente grève de Postes Canada. Culture Montérégie enverra un accusé de réception par courriel (à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription) pour chaque colis de livres reçu. Si vous ne recevez pas ce courriel, cela signifie que votre envoi n'est pas arrivé.

Si vous préférez déposer vos livres directement au bureau de Culture Montérégie, veuillez prendre rendez-vous avec l'agente de développement et de services aux membres, Jacinthe Ducas, au (450) 651-0694. Culture Montérégie gère cette année la tenue des Grands Prix. C'est donc elle qui recevra les livres. L'AAM n'en recevra aucun.